

Billet du Syndic

Législature 2016-2021



Au moment d'écrire ces quelques lignes, les mesures sanitaires se sont assouplies progressivement avec une reprise de nos activités de loisirs. Avec l'abaissement des gestes barrières et à l'aide d'une vaccination massive, nos populations reprennent une vie normale.

Néanmoins, l'ensemble des citoyens, indépendamment de leurs statuts sanitaires, doivent pouvoir bénéficier d'une qualité de vie sans discrimination.

Le contexte nous rappelle l'importance essentielle que constitue le lien social. Il représente une pierre angulaire de notre mandat municipal et de nos projets. Ainsi, la vie va pouvoir reprendre son cours et la commune retrouver son dynamisme.

En travaillant sur plusieurs dossiers d'importance, votre Municipalité souhaite apporter un cadre et obtenir les outils nécessaires pour gérer notre patrimoine.

La mobilité, qu'elle soit sur deux roues, piétonne ou motorisée, reste une priorité. Chacun et chacune doit pouvoir se déplacer en toute sécurité et en harmonie.

Autre enjeu de taille, la gestion de nos eaux, qu'elles soient de surface ou potable, nos réseaux devront être renouveler ces prochaines années.

Pour ce faire, des études sont nécessaires pour adapter les équipements publics au dynamisme démographique de notre commune. Elles nous permettront d'ajuster nos futures décisions, de fixer les priorités et d'établir un échéancier financier.

La mise en œuvre d'une stratégie de renouvellement de nos infrastructures, en assurant un développement maîtrisé et cohérent de la commune, est indispensable.

L'important projet du quartier de Longemale fera entrer la commune de Pomy dans une nouvelle taille. Pomy deviendra une commune de plus 1'000 habitants. Ce projet apportera à notre collectivité une nouvelle

ressource financière d'importance. Nous aurons le plaisir d'accueillir des nouveaux habitants qui pourront goûter à la vie d'un village dynamique, tout en bénéficiant d'infrastructures modernes.

Un des projets phares de cette nouvelle législature, est la venue de la mobilité douce entre le futur quartier de Longemale et notre village. La création d'un giratoire et d'une piste cyclable sera un gage de sécurité lors de nos déplacements entre les différents quartiers.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et j'adresse mes remerciements aux Conseillers municipaux sortants pour le temps consacré aux affaires communales et pour leur engagement.

Après une campagne électorale riche en rebondissement, l'équipe que vous avez élue aux élections du 7 mars dernier, devra s'appliquer à mener à bien les grands projets qui feront de Pomy, un village actif. Le plan général d'affectation doit aboutir et proposer une urbanisation en lien avec les enjeux de l'AggloY tout en respectant le cadre légal régissant l'aménagement du territoire.

Comme vous le savez, ce ne sont pas les projets, ni le travail qui manquent.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent pour notre collectivité et l'ensemble des collaborateurs de l'administration pour leur implication.

Je vous souhaite plein succès dans vos activités, la santé et un bel été !

Yvan Débieux
Syndic



vue de Chevressy



Vue de Longemale

Contrôle des habitants pour l'année 2020



Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin de l'Aurore	Ashdown Nicholas, Christine, Jonathan et Emmanuelle
Chemin de Moulinet	Glur Grégory et Yuri, Thomas Marie
Chemin des Sauges	Hermida José, Verluce, Dylan et Loann
Chemin Champ de Pin	Mouliade Maxence
Chemin du Château	Thuillard Gilles, Laurianne et Hugo
Chemin de Clon	Priou Kevin
Route de Cronay	Zbinden Sophie
Route de Cuarny	Teixeira Pinto Hugo Rafael ; Girardet Nicolas et Gomez Gomez Adeline ; Känzig Andreas
Rue de la Poste	Oudart Julian, Lindsay, Matt et Joey

En Calamin

Chemin de Calamin	Saidi Sana et Khediri Issam
Route de Moudon	Hamrani Bryan et Mélanie ; Arumugam Thivakar et Nilan, Thivakar Thushagani ; Germic Mirza et Hasanovic Irma



Ils ont quitté notre commune

Chemin de l'Aurore	Högger Florence
Chemin de Moulinet	Vos Arsène, Amélie et Sarah
Chemin des Sauges	Favre Olivier ; Jordan Fabrice ; Nicolet Jade
Route de Cuarny	Actis Catherine ; Debétaz Alain
Place du Collège	Alberti Mélissa ; Defferard Michael et Thomas Mégane
Chemin de l'Eglise	Débieux Loïc
Chemin de Clon	Granato Geni et Tarpinyan Christophe ; Testaz Jérémie
Rue de la Poste	Pinto Hugo, Lina et Matteo, La Placa Pinto Caroline
Chemin de la Forge	de Coulon Lyne ; Dion Nicolas
Chemin de la Repia	Flückiger Morgane
Chemin du Château	Freymond Lucette
Chemin de Frête	De Sousa Manuela
Route de Cronay	Hill Juan, Elena et Thomas
Chemin de la Confrary	Liard Manuel ; Husmann Samuel

En Calamin

Chemin de Calamin	Salihovic Anida
-------------------	-----------------

Hameau de Chevressy

Chemin de la Rochette	Leuba Céline
Chemin de Floreyres	Beyeler Yolanda

Carnet de deuil

En 2020, plusieurs familles ont été touchées par le deuil.
Nous leur adressons toute notre sympathie dans ces cruels moments de séparation.

Madame Juliette Desarzens, décédée le 16 mars
Madame Colette Miéville, décédée le 5 juin
Madame Josiane Agassis, décédée le 9 septembre
Monsieur Hervé Poisard, décédé le 7 octobre

Carnet rose



Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies en 2020 :

Le 25 février	Lia, fille de Jenny Ottonin et Yann Müller
Le 20 mai	Davis, fils de Valentina et Jody Milici (-Popolo)
Le 4 juin	Augustin, fils de Mathilde et Sébastien Gerber
Le 2 juillet	Ashley, fille de Mélanie et Bryan Hamrani
Le 21 août	Ines et Asma, filles de Hasanovic Irma et Germic Mirza
Le 13 septembre	Lucas, fils de Tessy et Jonathan Maret
Le 6 novembre	Antoine, fils de Aurore Gaberell et Christophe Maquelin
Le 1 ^{er} décembre	Naomy Lou, fille de Marie Thomas et Grégory Glur
Le 15 décembre	Délia, fille de Prescilla et Jorge Manuel Soares dos Santos
Le 21 décembre	Maïka, fille de Cindy et Loïc Besançon

Permis de construire délivrés en 2020

Bösiger Cuche Annelise, Cuche Kilian, Arnaud et Léonard	Construction d'un immeuble de 4 logements et d'un garage souterrain
Commune Pomy	Création d'un passage pour piétons avec feux de signalisation
Dupertuis Olivier et Nathalie	Surélévation de la villa, création d'un appartement et garage enterré
Emery Etienne et Sylvia	Construction d'une pergola à lames orientables
Bettinger Philippe et Martine	Réduction des avant-toits
Ottonin Jenny	Création d'une cuisine professionnelle
Roulier Denis	Démolition de la grange existante et construction d'un hangar agricole
Carpentier Jean-Marc	Démolition bâtiments ECA N° 26 et 28 – construction d'un immeuble de 8 appartements

Permis d'habiter/utiliser délivrés en 2020

Maître Nicole	Changement d'affectation – suppression de l'accueil de jour au rez et de l'atelier à l'étage – création d'un nouveau logement sur 2 niveaux
Scheidegger famille	Construction de 3 boxes pour équidés
Zbinden Sophie	Construction d'une villa familiale avec couvert à voiture et démolition partielle du garage existant
Cornamusaz Jean-Claude	Régularisation de différents aménagements extérieurs
Pellaux Christian	Transformation du rez et modification d'ouvertures en façade
De Coulon Dag et Sylvie	Aménagement d'un appartement et construction d'un balcon-terrasse
AGT immobilier	Construction de 2 immeubles locatifs avec garage souterrain
Richardet Robert	Modifications d'ouvertures en façade, transformations intérieures et création d'une terrasse

Municipalité, législature 2021-2026



Yvan Débieux – syndic

Administration générale – finances – ressources humaines

079/321.42.80



Roger Hug – municipal

Routes et chemins – éclairage public – gestion des déchets – tourisme – transports

078/616.39.32



Patrick Grin - municipal

Services de sécurité publique – forêts – parcs et cimetières – domaines

079/363.97.67



Murielle Billaud – municipal

Cohésion sociale – instruction publique – accueil de jour de l'enfance

079/307.42.91



Kilian Cuhe – municipal

Services industriels – épuration – fontaines – téléseaux - cybersécurité

079/722.94.91



Christian Pellaux – municipal

Gérance des bâtiments

079/623.16.53



Francis Gruet – municipal

Police des constructions - urbanisme

079/714.56.44

90 ans de M. Charly Gondoux

Le soleil brille ce samedi 27 juin 2020 lorsqu'une délégation de la municipalité se rend au domicile de Monsieur Charly Gondoux, fraîchement remis d'une hospitalisation, afin de fêter son nonantième anniversaire.

Né le 3 juin 1930 à Lausanne, c'est à Chavornay qu'il passe les premières années de son existence et fait ses débuts à l'école. Son papa travaille à la briquetterie du village tandis que sa maman fait des ménages.

La crise des années 30 va provoquer la fermeture de la briquetterie, provoquant le licenciement du papa de Charly alors qu'une petite sœur vient d'arriver.

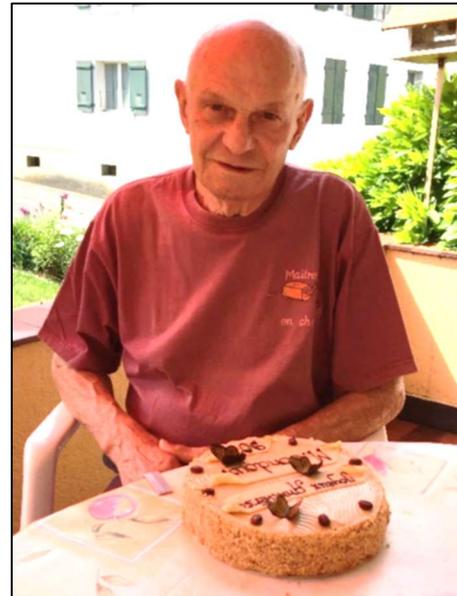
La famille doit déménager et s'installe pour la première fois à Pomy au chemin de l'Eglise où ils resteront deux ans avant de déménager à la Grand Fin. La maison est vétuste, sans électricité et sans confort. Charly a 8 ans et tous les jours après l'école il va travailler à la ferme de Charles Pellaux.

Pendant la guerre, il recevra même une dispense lui permettant de n'aller à l'école que deux heures par jour afin de travailler dans les champs le reste de la journée.

Quand il a 19 ans, la famille déménage à Gressy dans une ferme où le logement leur est offert ainsi que le lait d'une des vaches contre le travail du Papa. La vie n'est pas facile ; ils n'y resteront qu'un an et c'est le retour à Pomy, tout d'abord au chemin du Pâquis, puis à la route de Cronay 5, en location, dans la maison qu'il occupe toujours.

Quelques mois après avoir intégré leur nouveau domicile, la maison est mise en vente. Ses parents ne pouvant se permettre cet achat, c'est Charly qui, à 20 ans, en devient propriétaire, permettant ainsi aux siens de se stabiliser.

Après l'école obligatoire, il aurait souhaité faire un apprentissage, cependant cela n'est pas possible financièrement. Il chercha donc du travail. Après un emploi de courte durée à Sainte-Croix, il est engagé chez Paillard à Yverdon.



Très motivé, parfait bricoleur, il peut rapidement évoluer au sein de l'entreprise. Il s'engage dans une formation en cours d'emploi avec des cours du soir. Très impliqué et consciencieux, il est nommé chef d'équipe puis contremaître.

En 1955, il épouse Micheline, rencontrée lors d'une soirée à Yvonand. De leur union naîtra Valérie en 1969. Très studieuse, elle fait la fierté de ses parents en effectuant des hautes études. Elle leur apporte également le bonheur d'être grands-parents de deux garçons, Micha et Dimitri. Durant une vingtaine d'années, la famille se rendra près du Grau-du-Roi pour y passer des vacances à la mer. Les premières fois en camping sauvage près d'un phare, puis, devant respecter la loi, ils installaient leur tente dans un camping officiel. Tous en gardent de merveilleux souvenirs.

Dans les années 80, un important souci de santé le contraint à cesser son activité professionnelle. Un gros "crève-cœur" pour lui, après des années de persévérance pour obtenir une formation et le poste tant mérité. Dès lors, il s'occupera de bricoler dans la maison, à son rythme. Son épouse quant à elle a toujours eu à cœur de s'occuper du jardin, ce qu'elle fait à merveille ; son époux nous glisse dans l'oreille que cette passion est l'héritage de sa famille. Avec beaucoup de sagesse, à la fin 2019, il décide de poser son permis de conduire, Micheline devient ainsi son chauffeur officiel. Nous souhaitons à Monsieur Gondoux encore de nombreuses années dans sa jolie maison en compagnie de son épouse attentionnée et beaucoup de petits bonheurs partagés avec sa famille.

90 ans de M. Albert Charrey

Photo : M. Yvan Débieux, syndic –
M. Albert Charrey – Mme Murielle Billaud, municipale

Le 30 janvier 2020 une délégation de la municipalité s'est rendue au numéro trois du chemin de l'Aurore pour amener ses bons vœux à M. Albert Charrey qui fêtait ses nonante ans.

Né le 30 janvier 1930 à Genève, c'est là qu'il fera son école primaire dans la vieille ville. Son Papa, Recteur à l'école des arts et métiers, très instruit et respecté parlait douze langues. De ce fait, il fut le premier « dolmech » (traducteur de confiance) à l'ONU. Malheureusement il décédera alors que son fils n'est encore qu'un petit garçon.

Sa Maman, très soucieuse de lui donner une bonne instruction l'inscrira à 6 ans au pensionnat. Il y restera jusqu'à l'obtention de sa maturité en option latin. Malgré un stage dans une clinique vers l'âge de 15 ans où ses capacités auraient pu lui permettre une carrière de médecin, il choisit de faire un apprentissage de mécanicien de précision. A cette époque également il rencontrera lors d'un repas chez sa Tante le diplomate Russe Molotof, qui lui dit la chance d'habiter un pays démocratique.

C'est à Thoune qu'il effectuera son école de recrue. Après quoi il part pour un voyage à travers l'Europe, en train... à vapeur.

Dans le nord de l'Allemagne il s'engage dans une mine de charbon ; un travail très pénible à 600 mètres sous terre par 40 degrés. Il part ensuite en Hollande où il est engagé dans un port commercial. On lui adjuge un poste de chef d'équipe, une vraie mission car les trois premiers chefs nommés à sa tête ont échoué. Perspicace, il réussira à relever le défi en gagnant la confiance de ses ouvriers ; c'est du reste lui qui instaurera la pause-café du matin et de l'après-midi.

Sa maman étant peu bien, il décide de rentrer en Suisse. A 28 ans il est approché par une usine pharmaceutique suisse qui lui confiera une mission de grande importance : livrer des médicaments à un haut dirigeant allemand revenu malade d'Afrique. Il fit le voyage en train jusqu'à Berlin pour y amener sa livraison. Le trajet lui permit de voir



l'ampleur des dégâts causés par la guerre. Ruines, ponts cassés, cratères, il traverse des zones très touchées qui le marquent beaucoup. Arrivé à Berlin, il sera suivi de très près dès sa descente du train, jusqu'à l'adresse de livraison par deux membres de la gestapo. En 1964, à l'Exposition Nationale, il fait la rencontre de Marie-Louise Duperret qui vient du Pays-d'en Haut. Cheffe lingère à Cery, cette passionnée des plantes médicinales deviendra son épouse. Le couple s'installera en 1965 à Yverdon, puis en 1976 ils font l'acquisition du chalet au chemin de l'Aurore no 3. M. Charrey travaillait alors chez Amysa.

Passionnés de découvertes, les époux Charrey voyageront beaucoup avec leur caravane : USA, Canada mais aussi ex-Yougoslavie où ils furent invités à partager la table du Maréchal Tito. Après ces années de pur bonheur, M. Charrey eu le chagrin de voir l'élue de son cœur décéder. Par la suite, il fait la connaissance de Josiane Luder qui deviendra son amie, mais qui malheureusement décédera aussi en 2019.

M. Charrey nous a encore fait part d'un merveilleux souvenir lors d'une excursion à la Jungfrau joch où, à cause de la météo, il monta deux fois pour rien. La troisième expédition par contre lui permit de faire la descente du glacier d'Aletsch avec un de ses copains, guide chevronné.

Nous avons passé un très sympathique moment en compagnie de Monsieur Charrey, l'écouter étant un vrai plaisir ! Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir afin qu'il puisse profiter encore longtemps de la vue magnifique que lui offre sa jolie maison.

Murielle Billaud
Rédactrice des textes

La Poméranne



Notre superbe édifice se dévoile de jour en jour, des vices de constructions importants apparaissent ainsi au fil du temps, nous allons probablement vers des soucis juridiques indispensables, cette procédure nous permettant de garantir nos droits, et d'éviter ainsi que nos contribuables passent à nouveau par la case du payeur.

Notre système de production photovoltaïque n'est toujours pas optimum, nous ne profitons pas du potentiel pourtant promis par notre architecte. Selon la dernière expertise scientifique exécutée dernièrement, le système ainsi installé ne pourrait fonctionner comme prévu, le câblage doit être entièrement refait dans le tableau de comptage, la borne de charge pour véhicules ne pourra pas être raccordée à ce système, à moins de modifications importantes.

Il faudra argumenter de manière persuasive et compétente envers notre architecte et hommes de loi le cas échéant, car cette situation est complètement inacceptable.

Un autre problème tout aussi important est la déformation des parois en ossature bois, probablement dû au système porteur ou au recouvrement intérieur qui n'ont peut-être pas été réalisés correctement.

Il y a ainsi beaucoup de soucis et de travail pour « remettre de l'ordre » comme j'aime le dire...

L'utilisation par tiers occasionne aussi certaines incivilités sur l'ouvrage, lesquelles demandent ainsi de suivre avec l'entretien ou réparations, j'ai toujours eu la volonté et le devoir de les effectuer personnellement dans le cadre de mon mandat, de manière à garantir la sécurité d'exploitation et le maintien des utilisations.

L'entretien d'un tel ouvrage, regroupant une telle technicité particulière devrait être sous l'emprise d'un employé technique professionnel rattaché à cet objet, il y a un suivi du bâtiment dans son ensemble qui ne peut être garanti par un élu qui tourne au gré des

élections, on évite ainsi une multitude de contrats d'entretien auxquels nous ne sommes pas persuadés de leur bonne exécution, et surtout de maintenir un coût de fonctionnement adapté pour notre commune.

Il faudra y penser prochainement, afin d'éviter une explosion des coûts de gestion et d'entretien de cet ouvrage...

Police des constructions

Le « pilier des constructions » s'en va !

(Expression reprise dans un PV de chantier rédigé par un architecte pour une construction dans notre commune)

Effectivement, j'arrive au terme de mon mandat de Municipal, activité que j'ai eu énormément de plaisir à pratiquer, c'est une expérience extrêmement prenante, oui, mais très enrichissante également.

Etant dans le métier, cette fonction ne m'a pas posé de difficultés, que ce soit sur le point de la technique ou du juridique, on peut dire que j'étais dans mon élément.

Il paraît évident qu'imposer certaines contraintes exigées à un projet de construction n'est pas des plus recevable et compris, nous touchons à la

sensibilité de la personne, son patrimoine, son potentiel, on préfère que les lois et directives s'appliquent pour le voisin. La Municipalité que nous connaissons actuellement est digne de son mandat, celui de faire respecter l'ordre et la discipline, de garantir les droits uniformes de chacun, que ce soit en matière de construction ou autres.

J'ai adoré cette manière de travailler, être au plus juste envers tous nos contribuables, sans distinctions.

J'espère que notre autorité tiendra la barre comme celle que nous connaissons actuellement, c'est comme ça qu'elle doit œuvrer, les règlements et directives actuelles ne nous laissant pas le choix sans compter les innombrables recours juridiques que nous rencontrons dès à présent.

Le temps d'un arrangement devant un verre de blanc ou autre est définitivement révolu, place est dans le monde juridique maintenant, probablement plus accessible par les protections juridiques personnelles, certainement.

Je garde un excellent souvenir de nos longues séances de Municipalité, nous avons toujours su relever et favoriser la cause commune, ceci dans un climat pleinement collégial et respectueux.



L'ambiance était toujours formidable, les rires et plaisanteries faisaient partie de nos délibérations, tout en assurant la bonne continuité des dossiers, bien entendu.

Cette ambiance ou entente a d'ailleurs été relevée par nombre de citoyens, « ça se voyait » comme on a pu l'entendre par certains membres du conseil général.

Il est à relever que nous avons une parfaite représentativité civile au sein du collège Municipal, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres communes.

Je tiens vraiment à remercier mes collègues Municipaux pour cette belle expérience, l'ensemble du personnel communal pour leur précieuse aide et collaboration, ma porte restera toujours ouverte pour les cas particuliers.

Il ne me reste plus qu'à vous adresser, chers habitants de notre charmante commune mes meilleures salutations, et au plaisir d'une prochaine rencontre.

Olivier Dupertuis
Municipal de la police des constructions,
urbanisme et gestion de la Poméranne

Les deux municipaux sortants entourant le syndic :

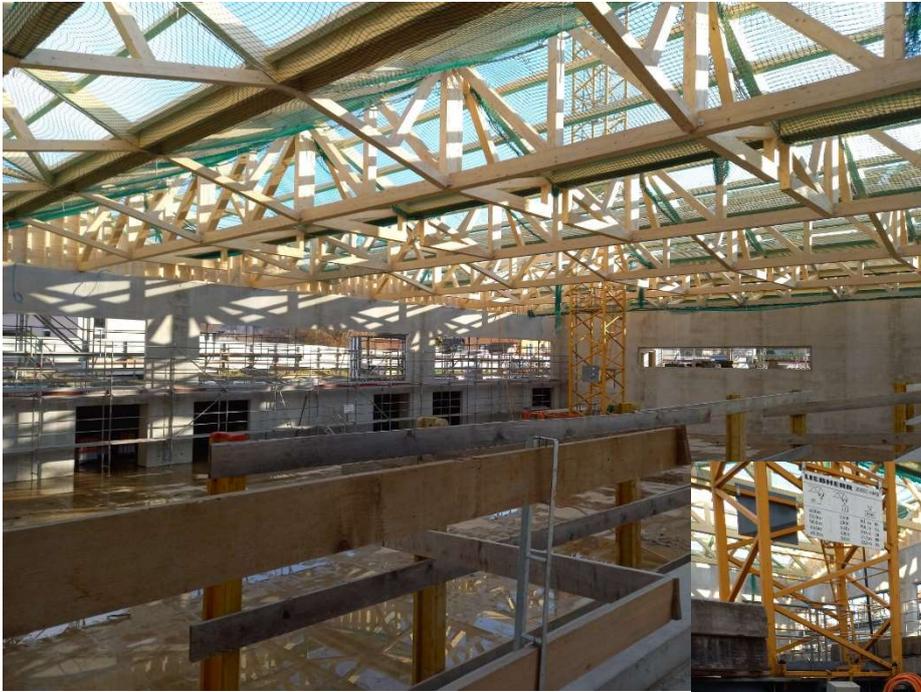
(de gauche à droite)

Robert Richardet, Yvan Débieux, Olivier Dupertuis

ASIYE

(Association Intercommunale d'Yvonand et Environs)

Pour l'année scolaire en cours, notre établissement compte 795 élèves dont 111 sur le site du haut, dans les classes de Pomy, Cronay et Cuarny.



Actuellement à Yvonand, la construction de la salle de gymnastique triple se poursuit, vous pourrez constater avec ces photos l'avancée des travaux. La livraison est prévue pour début 2022.

Fin mars 2021



Fin mars 2021



2 mai 2021

Pour la rentrée scolaire d'août 2021, le manque de classe sur le site d'Yvonand a contraint le comité directeur à agrandir urgemment le bâtiment Aquarius (portacabines) de 6 classes qui devraient être provisoires jusqu'à la construction du futur nouveau collège.

Pour notre village, nous devons prévoir l'agrandissement de notre collège lors de la prochaine législature. En effet, actuellement, chaque année une classe entière de notre site doit être déplacée à Yvonand, (en alternance les 5P et 6 P) et pour la rentrée 2021, ce sont également 8 élèves de 1P, domiciliés à Cuarny, qui devront se rendre en classe à Yvonand. Avec la concrétisation du projet de quartier Longemale, il va sans dire que nous serons vraiment à l'étroit dans nos locaux.

Voici quelques photos souvenirs de nos classes, transmises par les enseignantes et enseignants que je profite de remercier chaleureusement.

Classe de Mesdames Claire-Lise Estebanz (à droite) et Célia Roth



Classe de Madame Soraya Pochon





Visite du poussin



Classe de Monsieur Jérémy Gonin



Prise de possession de la nouvelle table de ping-pong



Classe de Monsieur Florent Liaudet



Plantation de l'arbre de début de scolarité



Le 27 avril dernier, les classes de 1 et 2 P ont participé à la désormais traditionnelle plantation de l'arbre marquant le début de leur scolarité. Le soleil était de la partie pour ce très joli moment convivial. Cette année, deux volées ont planté leur arbre. En effet, en 2020, la pandémie nous a contraint à repousser cette tradition.

Je remercie sincèrement notre employé communal, M. Laurent Chevalley, pour la préparation des endroits de plantation ainsi que pour le soin qu'il prodiguera régulièrement aux deux arbres afin qu'ils

puissent croître durablement, ainsi que notre municipal des forêts Patrick Grin pour la fourniture des arbres.





RYMAGE

Garderie Château de Sable

Un peu de changement à la garderie de notre réseau. A l'automne dernier, le jardin d'enfant Brin d'Herbe a été intégré à la structure tout en conservant sa prestation à la demi-journée. Comme déjà évoqué, le réseau manque cruellement de place en garderie. Son comité directeur devra mener une sérieuse réflexion lors de la construction du quartier Longemale, peut-être serait-ce l'occasion de trouver un local pour y faire naître une nouvelle garderie ?

UAPE

« Les Castors » de Pomy affiche déjà bientôt complet. S'il reste effectivement quelques places vacantes pour les petits déjeuners et les goûters, la tranche horaire de midi est quant à elle pleine.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes sur l'élaboration d'un projet afin d'accueillir les élèves de 7 et 8P à un autre endroit. Il semble que, bien que l'UAPE dispose de l'accès à la salle de gym et maintenant d'un jardin privatif, les "grands" s'y sentent un peu à l'étroit.

Le moment est venu de leur proposer une alternative. Il est vrai que les besoins d'un enfant de 4 ans diffèrent considérablement d'un pré-ado de 10-12 ans. Cette solution libérera ainsi des places pour les enfants qui commencent leur scolarité et dont les parents n'ont pas de solution de garde.

J'espère que les familles feront bon accueil à cette nouvelle prestation.

Accueillante en milieu familial

Malheureusement nous n'avons toujours pas de « mamans de jour » dans notre village.

Comme vous le savez, la pandémie qui nous frappe a considérablement réduit le nombre de petits jobs d'étudiants et d'étudiantes. Nombreux sont celles et ceux qui proposent leurs services pour de la garde d'enfants en journée au domicile des parents. Cela peut peut-être être une solution confortable à retenir pour les familles.

En espérant que la situation sanitaire nous permettra bientôt un retour à la vie normale, je vous souhaite à toutes et tous un bel été et au plaisir de vous rencontrer.

Murielle Billaud
Municipale de l'instruction publique,
cohésion sociale et accueil de jour de l'enfance

Services industriels

L'année 2021 est synonyme de grands dossiers pour le dicastère des services industriels. Après avoir pris connaissance des différents enjeux pour notre Commune, le temps est venu de lancer et piloter les projets stratégiques présentés ci-après.

Sur un plan plus personnel, je tiens d'abord à vous remercier de votre soutien lors de la dernière élection qui me permettra de poursuivre les travaux déjà engagés et de commencer avec motivation cette législature qui sera synonyme d'améliorations et de mises aux normes de nos installations de distribution d'eau et d'épuration.

Eau potable

Nous venons de démarrer l'étude du nouveau plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) qui permettra de définir notre stratégie globale sur le long terme pour l'approvisionnement en eau potable de la Commune. Ce plan permet de fixer des priorités et d'investir de manière échelonnée dans nos différentes installations. Les quelques problèmes de fuites rencontrés cette année mettent en lumière l'état général de nos canalisations qui commencent à dater. De plus, nos installations de stockage doivent également faire l'objet d'une mise aux normes suite à une inspection cantonale. Pour finir, ce plan permettra de choisir notre positionnement par rapport aux investissements et grands projets de la SAGENORD. Tout ceci aura vraisemblablement un impact sur le prix de l'eau que nous tenterons de maintenir à un niveau le plus bas possible.



Dans tous les cas, des travaux de mise en conformité obligatoires sont prévus au réservoir afin de garantir une eau potable de qualité. Ces derniers consistent en une modification des cuves et des conduites pour permettre leur aération et un renouvellement optimal de l'eau.

Notre programme d'autocontrôle sera lui aussi mis à jour suite aux modifications des normes et réglementations en vigueur concernant le contrôle de la qualité de l'eau. Des travaux sont déjà en cours et ils nous permettront d'assurer une traçabilité et un suivi précis de l'eau potable qui est distribuée sur le territoire communal. Malheureusement, les valeurs de chlorotalonil sont en augmentation depuis cette année et nous travaillons sur cette problématique dans le cadre de notre plan directeur et de l'autocontrôle en réalisant des campagnes de prélèvements et d'analyses supplémentaires afin de pouvoir réagir rapidement en cas de dépassement trop important et de déterminer les mesures à prendre.

Pour terminer, le nouveau règlement sur la distribution de l'eau est entré en vigueur et c'est désormais sur celui-ci qu'il faut se baser pour tout ce qui concerne les problématiques et questions liées au domaine de la distribution d'eau. Il nous permet notamment de renouveler notre parc de compteurs avec un nouveau système avec relevé annuel à distance et un calcul plus précis de la consommation d'eau sur notre Commune.



Epuration

Les infrastructures d'épuration du village nécessitent une modernisation. La taille des collecteurs ainsi que les matériaux sont à revoir, principalement sur le bas du village. Une étude globale est en cours pour optimiser l'évacuation des eaux de surfaces et la limitation des dégâts lors de gros orages.

Les premières étapes des travaux ont déjà été réalisées. D'une part au ruisseau des Vuaz où se déversent les eaux de surface en améliorant l'ouvrage de rétention et en entretenant les berges, d'autre part au chemin de Clon avec la création d'un déversoir provisoire afin de freiner les inondations. Finalement, le chemin des Sauges devra bénéficier d'une nouvelle grille pour canaliser une partie du surplus d'eau dans ce quartier. Ces travaux sont des étapes préliminaires avant la mise en œuvre globale de la stratégie qui ressortira de l'étude en cours.

Electricité

Des modifications du réseau électrique ont été effectuées sur la Rue de la Poste suite à une panne. Une étude de faisabilité est également en cours dans le secteur de la route d'Ursins et de la Ruelle pour enterrer la ligne aérienne et moderniser l'éclairage public.

La fourniture d'électricité est assurée par la Romande Energie. C'est toujours à elle qu'il faut s'adresser en cas de questions ou de problèmes sur le réseau :



*Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53
Case postale 1110 MORGES 1
Tél. 084/880.29.00
Fax. 021/983.14.39
info@romande-energie.ch*



Télé réseaux

La fourniture du réseau internet et téléphone est assurée par Swisscom. C'est vers eux qu'il faut s'adresser en cas de questions ou de problèmes de réseau :



*Swisscom SA
Alte Tiefenastrasse 6
CH-3050 Berne
Tél. 0800 800 800*



Gaz

L'approvisionnement est assuré par le service des énergies à Yverdon (SEY), à qui il faut s'adresser en cas de questions :



*Service des énergies
Rue de l'Ancien-Stand
C.P.1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 024/423.65.55
Fax 024/423.65.50
se@ylb.ch / www.sey.ch*





Informatique communale

La Commune de Pomy a désormais son nouveau site web! Il a été développé par la section informatique de l'ORIF. Toute suggestion est la bienvenue, l'idée est d'améliorer ce site en permanence afin que vous puissiez y trouver toutes les informations nécessaires et en tout temps ☺

Nous avons également positionné la Commune dans un projet pilote de la Confédération concernant l'évaluation du niveau de sécurité informatique des communes Suisses. Dix communes ont été sélectionnées pour participer à cette phase de test (entièrement financée par la Confédération) qui permettra de mettre à jour les faiblesses et de lister les améliorations que nous devrions mettre en place pour une cybersécurité minimale au sein de l'administration communale afin que les données des citoyennes et citoyens soient conservées de la manière la plus adéquate.

La démarche est réalisée par le label *Cyber-Safe* et a déjà commencé avec des tests de phishing (hameçonnage) pour augmenter le niveau de sensibilisation des collaborateurs de la Commune aux dangers sur le web. Ces derniers ont été passés avec succès et sont encourageants pour le reste de la démarche.

Finalement, un nouvel écran interactif équipe désormais la salle de Municipalité. Il nous permet de visualiser en direct des plans, des cadastres, projets en haute définition et ceci de manière dynamique. Cet outil est d'une grande aide pour l'analyse des nombreux dossiers informatisés que nous recevons ainsi que pour les échanges avec nos partenaires tels que les bureaux d'ingénieurs ou avec le Canton.

Je reste bien évidemment à disposition en cas de questions concernant le dicastère des services industriels ou de l'informatique. N'hésitez pas à me contacter !

Kilian Cuhe
Municipal des services industriels

Campagne « une tulipe pour la vie »

En octobre 2020, mois international consacré à la sensibilisation au cancer du sein, plus de 400 communes de toute la Suisse, dont la Commune de Pomy, ont planté des milliers de bulbes de tulipes dans leurs espaces verts. En participant à cette campagne, organisée par l'Association « **L'aiMant Rose** », les communes



affichent un signal fort de soutien aux victimes du cancer du sein ainsi qu'à leurs proches.

La proportion d'une **tulipe rose pour sept tulipes blanches** a été respectée. Elle symbolise la proportion de femmes touchées par cette maladie.

Messieurs Patrick Grin, municipal et Laurent Chevalley, employé communal, photo prise le 5 mai 2021



Petite balade en forêt...

Les travaux suivants ont été effectués sur la commune en 2020 par le triage du Sauteruz et son garde forestier Michel Félix.

- 100 ares de plantation d'espèces mélangées au chemin du Refuge et au bois de la Maule.
- 550 ares de soins aux diverses plantations.
- 105 ares de soins culturaux au bois de la Maule.
- 60 ares d'éclaircie de perchis sur les Vaux et au Plan Bois.
- 35 ares de mise en lumière au chemin du refuge.
- 120 ares de réalisation au bois de la Maule, au Plan Bois et au chemin du Refuge.

Ceci représente une surface travaillée de 9.7 hectares. Un volume de bois de 250 m³ pour les résineux et de 465 m³ pour les feuillus soit un total de 715 m³ exploité en 2020.

Première étape du PGEE (plan général d'évacuation des eaux)

Afin d'améliorer l'évacuation d'une partie des eaux de surfaces de notre village, nous avons procédé à un entretien conséquent des berges boisées du ruisseau des « Vuaz », situé au bas du chemin de Clon.



Lors de violents orages, l'entrée du collecteur en ciment se bouchait régulièrement à cause de troncs et branchages, inondant par la suite la parcelle agricole située en contrebas.

Pour remédier à ce problème, un ouvrage de rétention a été réalisé à l'aide de pierres calcaires du Jura et d'éléments de rail métalliques.



Cet ouvrage n'a pas tardé à démontrer son utilité.



Du bois de feu, sous forme de ballots d'un stère (1 m³) est disponible au prix de 80 francs le stère.

Vous pouvez également réserver, pour le mois de novembre, une mise sur pied au prix de 20 francs le m³.

Tél. 079/363.97.67 (M. Patrick Grin)



Du côté des pompiers...



Comme pour beaucoup de monde, l'année 2020 fut particulière pour notre SDIS puisque la plupart des cours et des exercices ont dû être annulés, Covid oblige.

Malgré ce manque de contact humain, il a fallu préserver un semblant de cohésion pour ne pas perdre des membres qui, pendant le semi confinement, ont redécouvert les joies des soirées familiales.

Malgré cette situation, les missions du SDIS Nord vaudois ont toujours été garanties 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à un engagement sans faille des femmes et hommes qui composent ce SDIS, de son Commandant, le Major Eric Stauffer, et de son Etat-Major.

Le nombre de communes membres du SDIS ayant été stabilisé, nous avons entrepris la révision des statuts de notre association. Révision qui a engendré beaucoup de discussions et de séances d'informations, mais qui arrive maintenant à bout touchant avec l'espoir de pouvoir les faire entrer en vigueur pour la prochaine législature.

A mon avis, ces modifications sont primordiales, notamment pour la relève des sapeurs-pompiers, puisque elles permettront à tous les jeunes de toutes les communes membres de rejoindre le corps formateur des jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

Le SDIS Nord Vaudois en quelques chiffres :

Le territoire desservi par le SDIS en 2021, regroupe :

- **40 communes**
- **52'800 habitants**
- **24'100 hectares**

La valeur immobilière des biens assurés s'élève à CHF 15,1 milliards.

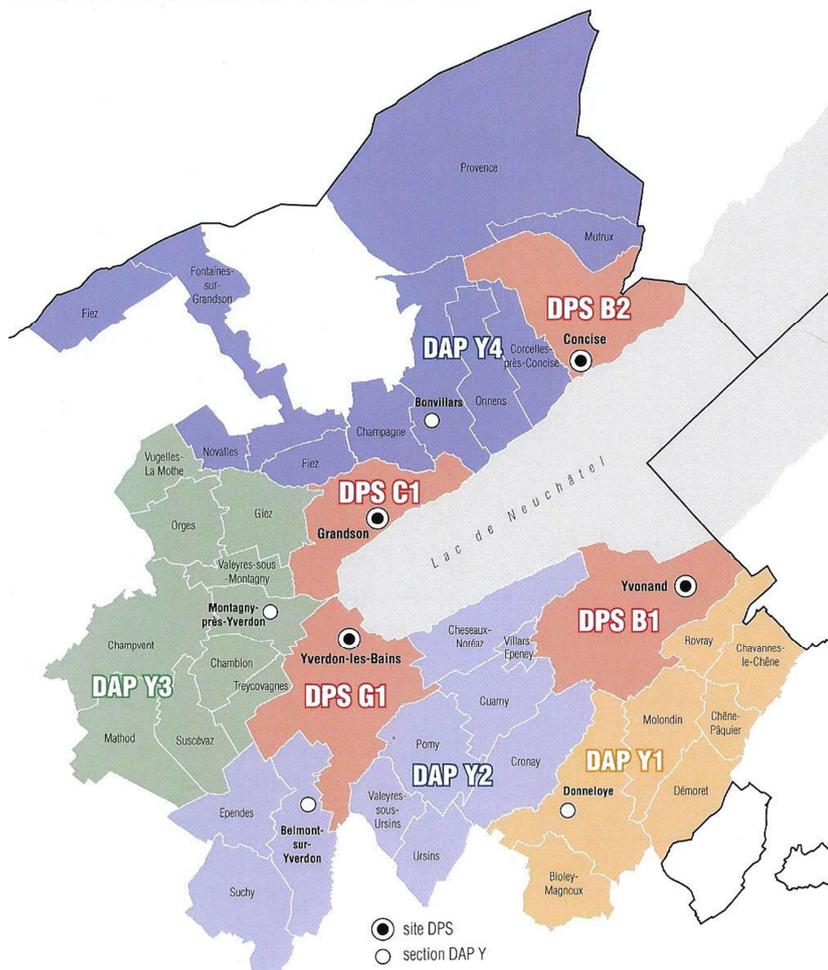
Effectifs totaux		226 pompiers, dont 204 hommes et 22 femmes
------------------	---	--

Détachement de premier secours (DPS) : 143 pompiers

4 sites : Yverdon – Grandson – Yvonand – Concise

Détachement d'appui (DAP) : 83 pompiers

4 sites : Donneloye – Belmont – Montagny – Bonvillars



Le DAP Y2 Belmont (anciennement Pomy) :

Composé de 10 communes : Belmont, Cheseaux-Noréaz, Cronay, Cuarny, Ependes, Pomy, Suchy, Ursins, Valeyres et Villars-Epeney.

Les 17 pompiers de ce DAP interviennent en collaboration avec les DPS d'Yverdon ou d'Yvonand sur toute cette région et en renfort si nécessaire sur les régions voisines.

Le Capitaine Philippe Magnenat de Suchy en est le responsable.

ATTENTION

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.



SERVIR – PROTEGER – AGIR
Urgences 117 • Centrale Police 024 423 66 66

La Police Nord Vaudois est une association de Communes dont les membres sont Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes et Yverdon-les-Bains.

Présente sur le terrain, elle assure les missions de sécurité publique, proximité, prévention et circulation dans son périmètre d'engagement qui est l'ensemble du territoire des Communes membres. Elle se veut au service des 40'000 habitants de la région, dans une relation de confiance et d'écoute.

Au vu des nombreux déchets abandonnés aux abords du réservoir et du refuge forestier depuis l'année dernière, la PNV a intensifié ses patrouilles préventives au sein de notre territoire.



L'antenne mobile : un contact direct avec la population.

L'antenne mobile est

présente sur notre commune périodiquement sur le parking du bureau communal ou devant le nouveau collège.

Ce bus est spécialement aménagé pour les missions de police de proximité, telles que présence visible dans un endroit donné, dépôt de plainte, prise ou demande de renseignements.

Patrick Grin
Municipal des forêts, espaces verts
et services de sécurité publique

Bâtiments communaux

J'aimerais vous donner quelques informations sur les événements qui se sont passés depuis l'été 2020 concernant les bâtiments communaux dont la commune de Pomy est propriétaire.

Dans notre temple, construit en 1727, vous pouvez admirer un vitrail sur la face Sud, conçu par M. Pierre Chevalley, artiste-verrier renommé d'Yverdon-les-Bains. Il a été installé dans les années 90 et a dû être réparé l'automne passé parce qu'il a été endommagé par un projectile... C'est l'atelier de M. Roland Béguin à Sainte Croix qui a réalisé la réparation ainsi que celle d'un petit vitrail brisé, installé probablement à la construction de l'édifice sur la face Nord.



Dans l'ancien collège, transformé en 4 appartements en 2012, Mme Sandreane Peytrignet a remplacé M. Defferard au premier étage à gauche.

Ce bâtiment est chauffé au gaz fourni par le Service des Energies d'Yverdon. Au printemps 2020, suite à un contrôle périodique, il a été constaté que la cheminée n'était pas conforme : en fait, l'ancienne cheminée a été utilisée lors de la rénovation comme gaine technique pour y passer les conduites d'électricité, de ventilation des appartements et des panneaux solaires thermiques.

Le conduit d'évacuation des fumées aurait au moins dû être compartimenté coupe-feu, donc nous avons été obligés d'installer un conduit à double paroi dans l'ancienne cheminée.

De plus, une conduite d'amenée d'air frais pour la chaudière a été fixée au plafond de l'ancien local de feu, jusqu'en façade.

Comme plusieurs années se sont passées entre la rénovation du bâtiment et le rapport de non-conformité de cette installation, nous avons à déplorer que l'architecte ne soit pas entré en matière pour régler le problème. Par contre l'entreprise Wassmer, qui avait posé la chaudière



en 2012, a accepté de collaborer aux travaux de mise en conformité.

Ces travaux ont débuté au début juin, quand la température nous permettait de nous passer de chauffage : ils ont rapidement été effectués par l'entreprise Swiss Fours à Pomy, à la grande satisfaction de la Municipalité, et le montant prévu au budget de CHF 20'000.- ne sera pas dépassé.



Cheminée « avant » et « après » travaux (ancien collègue)

Dans notre nouveau collège, malgré que notre concierge Madame Catherine Bonvin arrive gentiment à l'âge de la retraite, elle nous a assuré que, grâce à la collaboration efficace de son mari et sa belle-fille, elle continuait son activité tant que sa santé le lui permettait. Nous lui sommes reconnaissants pour son travail, grâce à qui le bâtiment reste « comme neuf » et parce qu'elle nous signale rapidement quand il y a quelque chose à réparer.



Les enseignants ont souhaité disposer d'une table de ping-pong, sur laquelle les élèves puissent jouer à la récréation et aussi en dehors des heures d'école.

Sur les petites annonces, j'ai trouvé, pour un montant raisonnable, une table en granit qui aura les deux avantages d'être solide et suffisamment lourde pour qu'elle ne change pas de place facilement... !

Enfin, suite aux élections de mars dernier, je vais quitter, au 1^{er} juillet, mes fonctions de Municipal de notre Commune : je remercie

les 54 % des électeurs qui m'ont fait confiance, mais ce n'était pas suffisant...

Je suis entré à la Municipalité en juillet 2016, à l'âge de 66 ans parce que j'avais du temps et encore de l'énergie à donner pour la collectivité ; d'autre part, le projet de la grande salle m'intéressait beaucoup et je pensais que j'avais une certaine expérience avec les travaux de construction ou de rénovation de mes propres bâtiments ou ceux de la Société de laiterie.

Je regrette de quitter une équipe municipale qui s'entend très bien, avec un Syndic qui dirige parfaitement nos séances et avec qui j'ai eu du plaisir à collaborer, mais j'ai beaucoup appris durant ces cinq années :

- d'abord ce n'est pas toujours facile de prendre des décisions souvent importantes: chacun a son avis, alors il faut convaincre, ou se laisser convaincre... et après c'est la décision de la Municipalité.
- j'ai découvert la complexité des dossiers à traiter, notamment les mises à l'enquête, ainsi que les charges financières qui écrasent les Communes de ce canton.
- J'ai participé à environ 60 séances de chantier pendant les travaux de construction de la grande salle : j'ai trouvé difficile de travailler avec un bureau d'architecte qui n'avait pas ses bureaux dans la région, et changé trois fois de directeur des travaux.

Il m'a été aussi pénible d'attribuer les travaux à des entreprises que nous ne connaissions pas à cause des règlements des marchés publics.

Je remercie aussi le personnel communal qui m'a épaulé durant ces années et souhaite une belle législature à l'équipe qui entre en fonction le 1^{er} juillet.

Robert Richardet
Municipal des bâtiments

Infos déchetterie et compostière

Déchetterie

Horaires d'ouverture de la déchetterie	
Mardi et jeudi	18h00 à 19h00
Samedi	09h30 à 11h30

Surveillants : Raymonde Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Marcel Bonvin
Paul Favre

Suite aux restrictions dues au COVID-19, nous avons mis en place un plan sanitaire sur le site de la déchetterie, je remercie toutes les personnes qui ont transité sur ce lieu ainsi que les surveillants pour leur bienveillance.

Nous tenons à rappeler que les petits enfants qui viennent avec leurs parents sur le site de la déchetterie sont sous leur responsabilité.

Merci à tous les surveillants pour le travail accompli et à Laurent Chevalley pour la gestion et le désapprovisionnement de la déchetterie.

Compostière

Horaires d'ouverture de la compostière (mars-novembre)	
Mercredi	16h00 à 17h00
Samedi	16h00 à 17h00

Surveillants : Marcel Bonvin
Jean-Claude Cornamusaz
Paul Favre
Valentin Hug



Nous recherchons des agriculteurs qui seraient d'accord d'utiliser ce compost sur leur exploitation, tout en rappelant qu'il est mis à leur disposition. Merci de prendre contact avec l'employé communal ou le municipal en charge du dicastère.

Bilan du recyclage pour la commune de Pomy

Cette année, nous vous communiquons les quantités de matières vidangées sur le territoire de Pomy, ces données ont été transmises au canton à des fins de statistiques.

Déchets collectés	Quantité	Détail
Ordures ménagères	66.5 Tonnes	Taxe aux sacs
Ordures ménagères	6,10 Tonnes	Couches-culottes, et matière plastique
Déchets encombrant	16,5 Tonnes	Déchets acheminés par commune chez STRID
Déchets communaux	1,8 Tonnes	Poubelles communales
Incinérables	90.9 Tonnes	
Biodéchets	11.0 Tonnes	Déchets méthanisables (restes de repas)
Déchets verts	200 m3	Branches, gazons, etc...
Bois usagé	18 Tonnes	Bois non traité, récolté à la déchetterie
Papier	11 Tonnes	Papier ficelé dans benne
Cartons	13.3 Tonnes	Cartons en container et remorque
Déchets métalliques	12.7 Tonnes	Tous les types de déchets métalliques
Verres	27.6 Tonnes	Benne à verre
Plastiques	4.3 Tonnes	Bouteilles PET, flaconnage
Déchets spéciaux	0.4 Tonnes	Piles, batteries
Textiles	3.4 Tonnes	Textura, Texaid
Inertes	10.6 Tonnes	Tuiles, carrelage, etc..

Grace à un suivi de chaque instant des surveillants de déchetterie, nos tris dans les filières de recyclage sont bien gérés.

Pour rappel, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !!

Déchets encombrants



Toutes les communes sont confrontées à une augmentation des déchets encombrants, une grande partie de ceux-ci doivent finir dans les sacs taxés afin de faire baisser la taxe forfaitaire.

Quelle est la définition de cette matière :

Il s'agit de déchets urbains incinérables **trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 litres** et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, mobilier entre autres. Les pneus de vélos, plastique en tout genre, jouets hors d'usage et restes d'emballages doivent impérativement être mis dans un sac taxé.

Traitement

Ces déchets subissent le même traitement que les ordures ménagères. Après être broyés, ils sont **brûlés** dans les usines de valorisation thermique.

Restes de repas méthanisables



Les restes de repas, épluchures, aliments périmés sans leur emballage sont collectés dans un container de couleur verte mis en place à cet effet à l'extérieur de la déchetterie et à la Poméranne.

Dans ce container, il n'est pas admis de mettre d'autres types de déchets, comme du gazon, des petites branches par exemple, cette matière doit être déposée à la compostière ou sur votre compost personnel.

Container Couches culottes

Nous rappelons aux parents qu'un container est mis à leur disposition pour les couches culottes de leurs enfants à la déchetterie.

Le container est de couleur brune, la commune de Pomy n'autorise pas, contrairement à celle d'Yverdon-les-Bains, de mettre les couches culottes dans les ordures ménagères.

Infos routes et chemins

Giratoire Orif et piste cyclable

La Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) a transmis l'exposé des motifs « Aménagements routiers entre Yverdon-les-Bains et Pomy » avec les coûts de réalisation auprès du Conseil d'État. Cet objet va être proposé à l'ordre du jour du Grand Conseil pour une étude en commission, et la validation du financement de ce projet.

Cet objet devrait figurer en principe à l'ordre du jour du Grand Conseil lors d'une séance de cet automne. Un préavis municipal doit être également déposé d'ici la fin de l'année.

Le Conseil Général de Pomy devra valider la part de financement de la commune de Pomy sur ce projet.

Traversée piétonne Route de Moudon

C'est avec une grande satisfaction que l'automne dernier nous avons mis en service, en collaboration avec la commune d'Yverdon-les-Bains, la première traversée piétonne avec feux de signalisation sur le territoire de la commune de Pomy.



Étude de mobilité sur territoire de Pomy

La Municipalité, après avoir eu des questions lors des derniers Conseils au sujet de la circulation sur le territoire de la commune et après avoir pris conseil auprès des services cantonaux, a décidé de mandater un bureau pour la réalisation d'une étude sur la mobilité.

Les buts de cette étude sont les suivants :

- Établir un diagnostic général de la mobilité pour l'ensemble du périmètre de la Commune et ses villages ;
- Préciser les objectifs visés par la Commune en termes de sécurité et d'aménagement des voiries ;
- Établir, sur la base du diagnostic et des objectifs, un concept général de mobilité sur l'ensemble du territoire de la Commune de Pomy : fonctionnement du réseau routier (modération, zones 30 éventuelles, ...), du réseau piétonnier (aménagement de trottoirs et de traversées) et cycliste, principes d'aménagement de la voirie le long des axes structurants de la commune, principes d'organisation de la desserte en transports publics ;
- Esquisser les propositions d'aménagement découlant du concept général de mobilité, sous forme esquisses d'avant-projet.

Actuellement, le bureau est dans la première phase de l'étude, le diagnostic général de la mobilité.

Voici en quelques lignes les sujets marquants de cette année 2020 et les projets sur lesquels votre municipalité devra travailler lors de cette prochaine législature.

Roger Hug
Municipal des routes et chemins,
éclairage public et gestion des déchets

Nouveau format pour les titres de séjour pour les Européens/éennes



A partir du 1^{er} juillet 2021, tous les titres de séjour (L, B, C, G, Ci) seront établis sous un nouveau format type carte de crédit.

Les permis papier émis avant cette date resteront valables jusqu'à leur date d'échéance et ne seront pas échangés contre un permis sur carte.

Informations supplémentaires – www.vd.ch/titres-sejour-ue

Archives communales

Lors de la séance du Conseil général du mois de décembre 2020, un crédit a été accordé à la municipalité pour continuer le tri et le traitement des archives communales. La phase 3 (traitement des archives de 1994 à nos jours) a débuté au mois de mars et devrait se terminer prochainement (voir photos).

La phase 4 des travaux (traitement des dossiers de constructions) est prévue quant à elle en 2022.

Ces travaux demandent des compétences spécifiques puisque des pièces originales et uniques importantes sur les plans juridique et historique sont triées. Les archivistes doivent déterminer pour chaque document leur valeur archivistique avant de les éliminer définitivement. Un travail de titan !



Une (petite) partie des documents à éliminer

Avant le tri



Après le tri – nouveau conditionnement
(boîtes d'archives sans acides, cellulose pure)



Les documents ainsi conservés doivent être des gardiens fiables de la mémoire du passé et permettre d'avoir une information accessible, et traçable. Il est indispensable de les préserver de façon qu'ils restent utilisables continuellement.

Tenue des chiens en laisse

Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse ?

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa



législation en rendant **obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet**.

Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers (forêts et lisières de forêts) et dans les prairies attenantes situées en zones agricoles

Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.

En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

En bref



Quand et où tenir mon chien en laisse ?

Du 1er avril au 15 juillet

- En forêt
- En lisière de forêt
- Sur les prairies attenantes situées en zones agricoles.

Toute l'année

- Réserve naturelle, site naturel protégé, zone de tranquillité : selon les dispositions propres au site
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve cantonale de faune, district franc, réserve d'oiseaux d'eau)
- Pâturage occupé par du bétail.

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Et nous vous rappelons que les personnes qui arrivent dans la commune avec un chien, ou qui ont acquis un animal en cours d'année, sont tenues de l'annoncer auprès du contrôle des habitants.



Association des Paysannes Valdoises Groupe de Valeyres-sous-Ursins

Cette année, nos activités de groupe se sont réduites comme peau de chagrin. Alors pourquoi ne pas en profiter pour cuisiner. C'est pourquoi nous souhaitons vous faire partager deux recettes, autour de la tarte, sucrée ou salée.

Tarte tatin aux pommes



Pour un moule à tarte de 26-28 cm de diamètre, pour 8 personnes.
Préparation 35 minutes, cuisson environ 25 minutes.

1 portion de pâte brisée
60 gr de sucre
30 gr de beurre
3 à 4 pommes de taille moyenne, pelées, coupées chacune en 12 lamelles

Préchauffer le four à 220° (air chaud/chaleur tournante 200°).

Recouvrir le moule à tarte de papier sulfurisé, saupoudrer le sucre de manière homogène sur le papier, caraméliser 4 à 6 minutes au milieu du four. Attention: bien surveiller pour éviter que le sucre ne brûle. Sortir du four, répartir le beurre dessus.

Disposer les morceaux de pommes bien serrés sur la plaque en les faisant se chevaucher.

Abaisser une pâte brisée, découper un disque plus grand que le moule (env. 3cm), poser la pâte sur les fruits, enfoncer la pâte qui dépasse entre les pommes et le bord de la plaque et piquer généreusement avec une fourchette.

Cuire 20 à 25 minutes au milieu du four préchauffé à 220°.

A la sortie du four, passer un couteau tout autour de la pâte puis placer un plat sur le moule.

Le retourner en faisant attention aux éclaboussures de caramel.

Servir cette tarte tiède ou froide, seule ou accompagnée de glace vanille, de chantilly ou de crème fraîche.



Bon appétit !!!

Tarte aux légumes et truite fumée

Pour un moule à tarte de 32 cm diamètre.
Préparation 20 minutes - cuisson 30 minutes.

1 portion de pâte Brisée à choix

100 gr de petits pois écossés
2 carottes
1 poivron jaune
ou légumes de votre choix
200 gr de truite fumée
4 œufs
2dl de lait (crème à café)
sel, poivre



Préchauffer le four à 200°

Étaler la pâte dans une moule à tarte.

Faire cuire les petits pois 10 minutes dans de l'eau bouillante salée.

Couper la truite en morceaux. Peler et râper les carottes. Couper le poivron en petits cubes.

Battre les œufs dans un saladier. Ajouter le lait, les morceaux de truite, les petits pois, les carottes et le poivron. Saler, poivrer.

Verser la préparation sur le fond de tarte.

Enfourner et faire cuire 30 minutes.

* * * * *

Pâte Brisée au séré - pour une plaque de 24 à 26 cm de diamètre

200 gr de farine tamisée

1 cc de sel

120 gr de séré mi-gras

3 cuillères à soupe d'huile

Déposer farine et le sel dans une terrine

Battre dans un bol le séré et l'huile, ajouter au mélange farine sel, mélanger rapidement, former une boule.

Laisser reposer au frais à couvert 1 heure au minimum.



Pâte Brisée au beurre - pour une plaque de 32 cm de diamètre

250 gr de farine

100 gr de beurre

1 bonne pincée de sel

1,2 dl d'eau

Dans une terrine, sabler la farine, le sel et le beurre. Faire une fontaine. Verser l'eau dans la fontaine et former rapidement une boule.

Pas besoin de laisser reposer la pâte.

Le Comité

Année difficile pour les sociétés locales, 2020 n'a heureusement pas entamé l'enthousiasme de toute l'équipe de la FSG-Pomy.



Après des mois d'inactivité forcée, le cours « Parents-Enfants » permet à nouveau aux athlètes de deux ans et plus de se dépenser en compagnie de leurs proches depuis ce printemps.

Heureuses de passer entre les gouttes (même si le désinfectant accueille aussi tout ce beau monde à l'entrée des cours), les personnes en charge des groupes « Infantines » et « Préparatoire » ont quant à elles continué leur programme, légèrement moins chamboulé que d'autres par la crise.

Du côté des groupes adultes, la manière dont ils reprendront leurs activités est encore en discussion à l'heure où j'écris ces lignes, mais nul doute que le beau temps est devant nous là aussi ! Même à distance, les dames auront de toute façon pu garder la forme grâce à la monitrice du groupe « Nouvelle Vague », qui les a gratifiées de vidéos régulières comportant chorégraphies et entraînements remplis de bonne humeur.

Mais ne nous cachons pas la réalité, la pandémie a affaibli les liens au sein de nombreuses sociétés et la nôtre ne fait malheureusement pas exception. Dans ce contexte difficile, j'aimerais remercier chaleureusement Mme Nathalie Henry, présidente sortante, qui n'a pas compté ses heures cette dernière année pour que votre société de gym préférée maintienne la tête hors de l'eau.



Un chaleureux « bienvenu », enfin, aux nouveaux moniteurs qui nous rejoindront d'ici à la rentrée. Notre porte est toujours ouverte aux personnes motivées, d'ailleurs ! Création de groupe, envies, besoins, faites-nous part de vos attentes par courriel à fsg.pomy@gmail.com



J'espère retrouver tout le monde en forme lors de notre spectacle annuel qui aura lieu –on y croit dur comme fer – le samedi 4 décembre !

April Bezdek Pomey
Présidente



LA VILLAGEOISE

On se met au diapason...

Septembre 2020 : après avoir modifié notre programme musical en fonction de la situation sanitaire, nous reprenons les répétitions à quinze personnes et avons l'espoir de nous produire lors de nos soirées annuelles en 2021.

...puis on change de refrain !

Décembre 2020 : de nouvelles règles arrivent et nous ne pouvons plus répéter qu'à cinq personnes (chef inclus). Il faut donc revoir tout notre programme et se faire une raison : nos soirées annuelles 2021 ne pourront avoir lieu... Notre directeur Yves Hürlimann nous concocte alors un nouveau programme motivant, alliant répétitions en petits groupes et cours théoriques.

La musique adoucit les mœurs...

Début 2021 : pas de soirées, pas de *Giron du Gros-de-Vaud et de Lavaux* à Yvonand, pas de *Fête fédérale de musique* à Interlaken... Mais grâce à notre chef, à son engagement sans faille et à sa créativité débordante, nous continuons à jouer chaque semaine et à progresser individuellement. Notre équipe boucherie prépare de la saucisse à rôtir en février, un quintet joue au culte de Pâques en avril et le comité avance sur ses différents dossiers. Notre société reste dynamique et chacun.e apprécie de se retrouver chaque semaine afin de se changer les idées en musique !



Avril 2021 : il est à nouveau autorisé de jouer à 15 personnes, mais avec 5 mètres de distance... Il nous faudrait alors jouer dans une salle de 375m² ! Nous continuons donc nos répétitions à 5 musicien.ne.s et quatre petits ensembles se produisent le 5 juin lors d'une Masterclass organisée par le *Corps de Musique* d'Yvonand.

Nous concluons cette drôle de saison musicale lors d'un concert d'été le 29 juin à Pomy. Quel plaisir de se produire enfin devant du public !

En avant la musique !

Nouvelle identité visuelle, nouveau drapeau, nouvelle tenue estivale... nous sommes prêt.e.s pour entamer une nouvelle saison musicale 2021-2022 et nous espérons bien pouvoir vous présenter le fruit de notre travail ! Rendez-vous donc le **dimanche 7 novembre 2021** pour un brunch d'inauguration de notre nouveau drapeau et notre traditionnelle *Fête de la Pomme* en faveur de notre école de musique. Nous nous réjouissons également de vous retrouver lors de nos soirées annuelles, les **4-5 février 2022**.

D'ici là, portez-vous bien !

FANFARE
DE
POMY

Réservez d'ores et déjà les **5-6 novembre 2022** afin de fêter avec nous les 75 ans de notre société !

Nous sommes d'ailleurs à la recherche de toutes sortes d'archives en lien avec *La Villageoise*. Faites-nous signe si vous trouvez de quoi compléter notre album



www.lavillageoisedepomy.ch



EMPYband, Concert enregistré, 4 avril 2021



L'EMPY c'est...

- 1** comité
- 1** directeur
- 1** nouvel instrument enseigné dès septembre 2021 : la classe de batterie voit le jour
- 2** ensembles : TEMPY (tambours) et EMPYband (souffleurs et percussionnistes)
- 2** auditions annuelles
- 4** professeurs
- 4**, l'âge idéal pour commencer l'initiation musicale
- 6** membres au comité
- 7**, l'âge pour apprendre un instrument
- 9** vidéos « concerts enregistrés » de l'ensemble EMPYband en libre accès sur notre site
- 10** instruments enseignés
- 11** élèves inscrits en initiation musicale
- 26** élèves inscrits en cours individuel d'instrument
- 28** répétitions d'ensemble EMPYband sur l'année scolaire
- 20'000** litres de jus de pomme vendu pour garantir des écolages très accessibles
- 39'420** minutes d'enseignement en 2020-2021
- 100'000** informations sur **1** site à visiter immédiatement !

www.empy.ch



Hello à tous,

Voilà une année supplémentaire que nos volleyeurs et volleyeuses ont plaisir à se retrouver au cœur de la Poméranne, pour des transpirées hebdomadaires. Une année ou presque, puisque nos programmes d'entraînements et matchs ont évidemment été chamboulés par un certain virus dont on a vaguement entendu parler.

Passée la saison 2019/2020 qui s'était stoppée en mars, nous avons à nouveau pu nous illustrer durant l'été. Tout d'abord avec des rencontres au beach-volley à Yverdon, puis lors du tournoi organisé par la jeunesse et finalement avec un retour en salle à la mi-août. Cette reprise a notamment été marquée par l'arrivée de 6 nouvelles recrues au sein de l'équipe mixte ainsi que 2 chez les féminines, toutes aussi motivées que sympathiques.

Ensuite, la saison 2020/2021 du championnat a pu être lancée avec son lot de mesures sanitaires, plan COVID et « Hey, il y a encore du désinfectant dans l'armoire ? ». Malheureusement cette période a été de courte durée puisqu'en octobre, nous avons à nouveau dû ranger nos ballons et la saison a été déclarée comme blanche par la SVRV.

A ce jour, le télé-volley reste que peu constructif. Néanmoins, nous avons encore deux jokers pour espérer nous retrouver au plus vite : passer pro ou rajeunir. Promis, on y travaille !

Excellente suite d'année à tous et au plaisir de vous croiser.

Pour le VBC, La secrétaire
Isaline Degiez

Au besoin, nos responsables d'équipe, toujours à dispo :

VBC féminines : Anne Durussel 079 830 85 76 vbcpomyfeminines@gmail.com
VBC mixte : Romain Coronel 076 460 01 26 vbcpomy@gmail.com

En attendant le retour de l'apéro...

Ce sacré COVID nous a bien gâché la vie...

Le sacré justement nous a manqué, plus de cultes pendant de longs mois, puis une reprise timide presque en catimini. Par contre, les activités jeunesse (culte de l'enfance, scouts, cavaliers, créateurs de jeux vidéo, etc.) ont toutes pu se réunir et les enfants et les jeunes ont pu découvrir l'Évangile à travers les activités qui leur étaient proposées.

L'ensemble des équipes paroissiales ont déployé des trésors d'imagination et parfois avec beaucoup de succès pour faire de mauvaise fortune bon cœur. C'est ainsi qu'est né :

- Pomy sur Minecraft - largement relayé dans la presse, mais aussi
- le brunch à l'emporter - qui sera renouvelé le 27 juin prochain,
- la fête de Noël des enfants - diffusée sur YouTube et que les enfants ont pu montrer à leurs familles en toute sécurité,
- les cultes en ligne, et bien sûr,
- l'opération « dessins pour Noël » avec les créations des enfants des écoles et le groupe « Soleil d'automne » chargée de la distribution. De nombreux aînés de Pomy ont bénéficié de cette tendre attention.



Bref il ne nous manque plus que l'apéro et... vous. Bienvenue aux cultes à Pomy en général le 3^e dimanche du mois.

Si vous ne recevez pas la newsletter de la paroisse, abonnez-vous en envoyant un mail à :
paroisse-pomy-gressy-suchy@eerv.ch

Nous vous rappelons que le culte de l'enfance se réunit un samedi matin par mois de septembre à juin à la salle de paroisse de Pomy.

Au menu : préparation du spectacle de Noël, confection de tresses au four à pain à l'Épiphanie, jeux, bricolages, histoires et chants accompagnent les enfants de la 1P à la 6P (4 à 10 ans). Pour tout renseignement complémentaire ou inscription n'hésitez pas à contacter Johanne Pelet (078 633 16 29) ou Nicodème Roulet (079 294 65 02).



Retrouvez toutes les activités que nous proposons, aux jeunes et au moins jeunes sur le site de la paroisse : www.pomygressysuchy.eerv.ch

Je suis à votre disposition pour une visite au 021 331 58 94 / 076 760 14 50 / alain.ledoux@eerv.ch

Votre pasteur, Alain Ledoux



Chères Villageoises, chers Villageois, salut !

Un an a passé depuis la dernière fois que nous avons pris la plume pour vous donner de nos nouvelles dans les pages du journal de notre beau village.

L'année passée, nous vous parlions de nos nombreuses activités, chamboulées, de notre voyage en République Dominicaine, repoussé. Nous vous parlions de nos soirées, annulées, de nos projets à venir, incertains.

L'année passée, nous découvrons les mesures sanitaires, les restrictions, le semi-confinement, le télétravail, les masques, les premières annulations. L'année passée, tout était encore nouveau, inédit, presque exceptionnel. On se consolait par des Apéros Zooms, on se rassurait en se disant que ça n'allait pas durer, qu'on allait bientôt pouvoir retourner faire la fête et danser, que, bientôt, toute cette histoire de pandémie à laquelle personne ne s'attendait ne serait qu'un lointain souvenir que l'on évoquerait autour d'un verre en souriant.

Un an a passé, et, pourtant, la situation, à l'heure où ces quelques lignes sont écrites, n'a pas beaucoup changé. Un an a passé et, même si nous avons appris à vivre autrement, appréciant encore davantage chaque petite occasion de pouvoir nous voir, nous devons avouer que la vie d'avant nous manque toujours autant. Nos entraînements sportifs, nos tournois de volley ou de pétanque, nos assemblées « en présentiel », nos soupers en grand nombre au restaurant, nos samedis soirs endiablés nous manquent. **Pouvoir profiter pleinement de notre jeunesse, tous ensemble, nous manque.** Et, comme tout le monde, on se réjouit plus que tout de pouvoir retrouver des jours normaux (et, surtout, des soirées normales !) sans virus et sans trop de restrictions et de mesures sanitaires pour nous faire la misère. Et de pouvoir fêter cela, comme il se doit.

Un an a passé et, si la situation n'a pas beaucoup changé autour de nous, la Jeunesse de Pomy, elle, a tout de même connu plusieurs changements. **Changement de nombre**, dans un premier temps, puisqu'elle s'est encore agrandie, en septembre dernier, en accueillant quatre petits nouveaux, **Emma, Carole, Emmy et Yehan**, nous faisant atteindre le nombre impressionnant et jamais vu de **trente-sept membres**, dix-neuf filles et dix-huit garçons. **Changement de comité**, dans un second temps, puisque celui-ci s'est transformé au début de l'année, donnant, à notre motivée, joyeuse et festive équipe, un souffle nouveau au parfum plus féminin. En effet, après quatre années de travail brillant et acharné, notre président, Jérémy Schenker, et notre vice-président, Johan Huber, ont décidé qu'il était temps pour eux de laisser leur place à de nouveaux motivés. Et, pour la première fois depuis sa fondation, c'est avec grande fierté que nous avons choisi une



filles, **Marine Roulier**, pour être notre présidente. À ses côtés, **Pauline Burdet** a été élue vice-présidente et **Noa Sandiano** secrétaire.

Un an a passé et, malgré les quelques difficultés qui nous ont été imposées, la Jeunesse de Pomy n'a pas perdu de sa créativité, ni de son dynamisme ou de sa motivation. En effet, durant cette année, si plusieurs des manifestations que l'on prévoyait ont dû être annulées, nous avons tout de même pu mettre en place un **caveau** qui, ouvert chaque vendredi soir, a pu accueillir nombre de villageois et membres de nos jeunesses voisines qui ont été heureux, à défaut de pouvoir boire un verre accoudés à la tonnelle d'un giron, de retrouver un peu de normalité et de festivité, les pieds dans les copeaux, autour d'une fondue, d'une planchette ou d'un croque-monsieur et d'un bon verre de vin ou de bière. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier toutes celles et ceux qui, parmi vous, sont venus nous soutenir à cette occasion, ainsi que la Municipalité, qui a toujours été derrière nous !



Nous avons également pu, en nous adaptant aux mesures en vigueur à ce moment-là, organiser un grand **tournoi** de volley et de pétanque ainsi qu'une **soirée** qui ont connu un vif succès.

Puis, l'été s'est terminé avec une belle journée où, entre une superbe dégustation des gins toniques de Dominique Leuba et sa société Gin O'Clock dans les locaux de la Laiterie de Pomy et plusieurs parties de **Bubble foot**, nous avons célébré les **dix ans de Kilian** au sein de notre Jeunesse.

Concernant l'année à venir et nos prochaines manifestations, vous comprendrez qu'il nous est difficile de vous promettre quoique ce soit. Toutefois, si les conditions nous le permettent, nous nous réjouissons, comme tous les ans, de vous servir grillades et salades, offertes par notre Municipalité, lors du **premier août**. Si les conditions nous le permettent également, nous espérons aussi pouvoir organiser notre traditionnel **week-end du Jeûne**, dans un format qui reste à définir mais auquel nous espérons vous voir nombreux. Pour finir, nous envisageons également d'organiser une soirée pour **Nouvel An**, mais, encore une fois, cela reste à confirmer. Vous l'aurez compris, nous avons de nombreux projets qui ne peuvent être, pour l'instant, séparés d'un « si » hypothétique



et de beaucoup d'espoir. Soyez donc certains que, par des tout-ménages, nous vous tiendrons au courant en temps voulu dès que nous saurons si ceux-ci pourront ou non se concrétiser !



Par ailleurs, une grande majorité d'entre nous est motivée à organiser un giron sur les terres de notre village. Nous allons donc nous lancer dans la candidature pour obtenir le Giron du Nord 2023 sur le thème du cirque !

Nous profitons d'ailleurs de cet article pour vous dire que nous sommes à la recherche d'un abri pour notre futur char de cortège qui mesure 7 mètres de long. Alors si vous disposez d'un peu d'espace à mettre à notre disposition, nous vous remercions par avance de contacter notre présidente !

Nous tenons également, par ces quelques lignes, à remercier chaleureusement les entreprises qui nous ont soutenus ces trois dernières années : Auto-école Christian Pellaux à Pomy, Entreprise de Battage Saugy et fils à Pomy, LEDCOMconnect électricien à Yverdon, Swiss Fours à Pomy, Alinéa Sols à Valeyres-sous-Montagny, Boucherie Chevalley à Chevressy, Charpenterie Favre à Pomy, Sound&Light Effect à Combremont, la Laiterie de Pomy, LAB 32 laboratoire dentaire à Yverdon, Montoit.ch immobilier à Estavayer et La Mobilière. Si vous avez besoin de l'un de leurs services, n'hésitez pas à les contacter !



Pour finir, si tu as déjà fêté tes 16 ans ou si tu as terminé ta scolarité, et qu'organiser des soirées, faire du sport et la fête avec nous (dès que l'on pourra de nouveau, évidemment) te paraît être une brillante idée (voire la meilleure de ta vie), c'est avec un immense plaisir que nous t'accueillons parmi nous. Si tu es intéressé, tu peux donc nous contacter et déjà bloquer dans ton agenda le 30 juillet au soir, date où aura lieu notre assemblée. On se réjouit déjà de faire ta connaissance !



Au plaisir de pouvoir tous vous revoir lors d'une prochaine manifestation,

La présidente, **Marine Roulier**
(078/903.03.60)
La secrétaire, **Noa Sandiano**
(078/892.37.04)

Article écrit par **Oriane Widmer**